

DINAN
AGGLOMÉRATION

PORTAIL PROFESSIONNEL

Dématérialisation du
dépôt des CU* et DIA**



www.dinan-agglomeration.fr

La loi Elan du 23 novembre 2018, impose la dématérialisation des actes d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2022. Dinan Agglomération en anticipation de cette obligation, vous propose une plateforme de dépôt dématérialisé des Certificats d'Urbanisme et des Déclarations d'Intention d'Aliéner.

Ce portail professionnel a été conçu pour vous faciliter ce dépôt et le suivi de vos demandes.

OBJECTIF

Transmettre, stocker et instruire les CU et DIA sans support papier.

AVANTAGES



Rapidité :

Un traitement dès leur dépôt sur le portail.



Economique :

Plus d'impression papier et d'envoi postal.



Technique :

Un suivi des étapes d'avancement des dossiers visibles dès la page d'accueil du module.



Procédure simplifiée :

Une instruction dématérialisée plus rapide et efficace.

> Dépôt rapide et intuitif

LES ÉTAPES

1 |

Se connecter au portail :

<https://dinancom.geosphere.fr/portailccs/>

2 |

Créer un compte.

Guichet unique Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Partenaire



Email / Identifiant



Mot de passe



Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

[Créer un compte Partenaire](#)



**Un compte de connexion
par personne (et non par agence,
étude, cabinet...)**

3 |

Déposer votre dossier en complétant :

- Le type de demande
- La description du projet
- Les pièces du dossier

Guichet Unique

Nouvelle demande

1 Type de la demande 2 Description de projet 3 Pièces du dossier 4 Récapitulatif

Type de la demande

Commune*

Sélectionnez une commune

Type de dossier*

Sélectionnez un type de dossier

Valider

> L'extrait cadastral s'affiche automatiquement

4 |

Visualiser la liste des dossiers en cours et terminés.

Guichet Unique

Mes dossiers terminés

Date des dossiers terminés

100 lignes par page

Type	Date dépôt	Adresse	Commune	Parcelles	Numéro étude	Etat
CU	22/10/2019	11000001	22100 Auzelles	014 1001 014 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	03/01/2019	110001000000	22100 Bobbal	010 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	30/07/2019	110001000000	22100 Bobbal	010 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	30/07/2019	110001000000	22100 Bobbal	010 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	18/07/2019	11000001000000	22100 Brovely	010 000 010 000 010 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	18/07/2019	11000001000000	22100 Brovely	010 10	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	09/10/2019	11000000	22100 Brovely	010 000 010 000 010 000 010 000 010 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 100 010 0 1000 010 0 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/01/2020	11000000	22350 Caumes	010 0 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	01/08/2019	0100000000000000	22630 Les Champs	010 0 000	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	16/06/2019	1100000000000000	22100 Corneil	010 0 00	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	10/11/2019	1100000000000000	22100 Corneil	010 0 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	15/05/2019	1100000000000000	22100 Cotten	010 0 00	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	09/05/2019	1100000000000000	22100 Dinat	010 0 10	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	13/05/2019	1100000000000000	22100 Dinat	010 0 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée
CU	14/05/2019	1100000000000000	22100 Dinat	010 0 100	01000001/000001/000000	Instruction terminée

TÉMOIGNAGES

Des 4 notaires associés à une phase de test

«Direct Intuitif Accessible (ça fait DIA et c'est un bon résumé)»

Maître Olivier VERGER-HIARD
(Pleudihen-sur-rance)

« Un site internet très intuitif, un gain de temps et une économie non négligeable. Un récapitulatif de demande joignable aux formalités du dossier. Tout y est pour ne plus regretter les demandes matérialisées. »

Maître Nathalie ROULET (Broons)

« Ce logiciel est très intuitif d'accès et il nous amène facilement a un avenir zéro papier ! »

Maitre Gaëtan RENAUD (Plancoët)

« Ce logiciel nous a apporté un gain de temps significatif lors du dépôt de dossiers et un retour rapide des services. Le traitement de CU est particulièrement simplifié. »

Maîtres VILLIN - CRESPEL (Dinan)



DINAN

AGGLOMÉRATION

Pour tous renseignements,
contacter :

DINAN AGGLOMÉRATION

Service Urbanisme

02 96 87 21 44

urbanisme@dinan-agglomeration.fr

www.dinan-agglomeration.fr

*** Certificat d'Urbanisme**

**** Déclaration d'Intention d'Aliéner**

